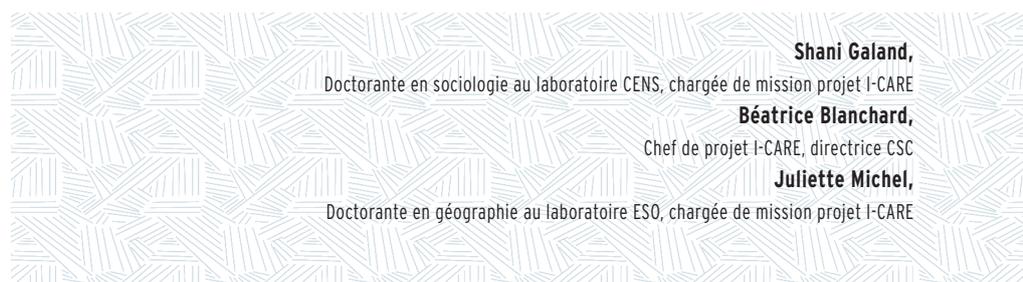


De l'activité de loisir au loisir participatif

Le temps de la retraite est aujourd'hui devenu « *désirable* » (V. Caradec, 2009). Elle apparaît désormais comme une étape de la vie qui laisse place aux loisirs et libère de l'espace pour se consacrer à soi et à son épanouissement personnel. Cependant, si l'imaginaire social tend à valoriser cette étape de la vie, la transition demeure toutefois variable d'un individu à l'autre. Nous ne sommes pas tous disposés à appréhender ce passage de la même façon tout comme nous ne sommes pas tous disposés à vieillir de la même manière. Le vieillissement est parfois vecteur d'inégalités sociales que notre système sociétal doit considérer pour pouvoir adapter des modes de réponses qui correspondent à chacun.

C'est ici le défi que tentent de relever les centres sociaux et socioculturels (CSX). Compte tenu de l'accroissement du vieillissement démographique de la population et en tant que structures d'animations sociales locales, les CSX se proposent de développer et de perfectionner les réponses qu'ils apportent à ce public, en réalité très hétérogène. De manière générale, ces structures offrent, en fonction des besoins de leurs territoires et de la population, une multitude d'animations, de services ou encore d'activités culturelles et de loisirs.

Il existerait autant de propositions que de demandes d'habitants puisque ceux-ci ont la possibilité de proposer ou de contribuer à l'élaboration de nouvelles activités. Cette manière de procéder permet de soumettre des activités à l'image de l'hétérogénéité de la population vieillis-



Shani Galand,

Doctorante en sociologie au laboratoire CENS, chargée de mission projet I-CARE

Béatrice Blanchard,

Chef de projet I-CARE, directrice CSC

Juliette Michel,

Doctorante en géographie au laboratoire ESO, chargée de mission projet I-CARE

sante et la liste est longue : gymnastique, couture, peinture, jeux de société, atelier mémoire, rigologie, gym tonique, pilates, gym douce, marche nordique, zumba, yoga, sophrologie, méditation, jardinage, poterie, numérique et nouvelles technologies, vidéo... C'est aussi de cette libre opportunité dont se saisissent certains seniors pour entamer une nouvelle période de leur vie.

Le passage à la retraite, pour beaucoup des adhérents âgés de 60 ans et plus, apparaît¹ comme le principal élément déclencheur de l'inscription à une activité dans le centre social. Les personnes interrogées déclarent, au départ, avoir été poussées par la seule envie de pratiquer une activité de loisir. Le centre socioculturel (CSC) se présentait comme la structure offrant la possibilité d'accéder, à moindre coût, à ce loisir recherché. Ainsi, avant d'être motivé par la recherche d'un bien-être physique et social, que peuvent supposer ces activités, il permet à ces jeunes retraités de « *réorganiser leur existence* » (V. Caradec, 2009²) en offrant, entre autres, un nouveau rythme à leur quotidien. Nous ajouterons que ces activités, pratiquées au moment du passage à la retraite, sont aussi l'occasion de s'adonner à des loisirs soit abandonnés durant la période d'activité, soit jamais réalisés, faute de moyens ou de temps pour s'y consacrer.

DU LOISIR AU LIEN SOCIAL...

L'hétérogénéité des activités de loisirs développées par les CSX est peut-être à rapprocher de la proposition de Joffre Dumazedier (1962³) autour de trois fonctions majeures du loisir : « *le délassement, le divertissement et le développement* ». L'argument fondamental de Dumazedier repose sur le fait que « *le loisir, loin d'être un phénomène secondaire, est producteur d'un nouvel équilibre à tous les âges de la vie dans le rapport à soi, dans le rapport aux autres et dans le rapport à l'environnement* » (C. Lelièvre, R. Sue 2002⁴).

Les CSX adaptent leurs propositions. Si certaines sont plus spécifiques et sont, dans ce cas, destinées à certaines catégories d'âges, (e.g. les séjours de vacances pour les enfants, les adolescents ou seniors, les ateliers mémoire, etc.), la plupart des activités de loisirs proposées par les CSX demeurent ouvertes à l'ensemble des habitants du territoire. Choisir ou pratiquer une activité de loisir ne se fait donc pas en fonction de son âge mais plutôt de ses envies et besoins.

La pratique d'une activité est, pour beaucoup, la porte d'entrée au centre social. Néanmoins, nous constatons que cette motivation initiale évolue vers une envie de construction ou de re-construction de lien social. Les raisons souvent évoquées quant au maintien de l'activité sont prin-

1. Les données sont issues de la recherche I-CARE (Impacts de l'action des centres sociaux sur l'avancée en âge et la perte d'autonomie) portée par l'Union Régionale des Centres sociaux des Pays de la Loire par l'intermédiaire d'un dispositif Twin Cifre associant deux doctorantes (sociologie et géographie).

2. Caradec Vincent (2009), Sociologie de la vieillesse et du vieillissement

3. Dumazedier Joffre (1962), Vers une civilisation du loisir ? Revue française de sociologie

4. Lelièvre, Claude et Sue, Roger (2002) Joffre Dumazedier (1915-2002), Revue française de pédagogie



© iStock

cipelement de l'ordre de la sociabilité. Il s'agit, avant tout, pour les « aînés » interrogés⁵ de préserver ou de développer leur réseau d'interconnaissance, de sortir de chez eux, mais surtout de profiter d'une ambiance conviviale où rire et bonne humeur sont les mots d'ordre. Ainsi, nous constatons que dans le cadre des activités proposées par les CSX, le loisir se présente, pour ce public, comme le moyen d'échapper à la réalité d'un quotidien parfois pesant ou ennuyeux. L'activité pratiquée au centre social représente dans certains cas, celui des plus âgés, la seule sortie de la semaine voir la seule occasion (hormis les visites médicales) d'un contact humain.

Ces activités, en s'inscrivant dans un projet de développement social local du centre social, sont pensées pour favoriser les liens entre les individus et contribuer à la cohésion sociale sur le territoire. Ainsi, si le loisir répond avant tout au désir de se divertir et de se détendre, il permettrait en réalité bien plus encore. Il répondrait à l'une des fonctions identifiées par Dumazedier : se développer.

DU LOISIR À L'ÉDUCATION POPULAIRE ET LA MÉDIATION CULTURELLE...

Rappelons que les CSX agissent selon un principe d'éducation populaire⁶. Cette dimension éducative apparaît sous divers

aspects dans les activités proposées. Beaucoup ont pour objectif de favoriser l'accès et le partage de connaissances et de savoir-faire. C'est ici que le bénévolat et la participation prennent tout leur sens.

Un atelier cuisine, par exemple, peut fonctionner sur un mode « *d'échanges réciproques de savoirs* » (Herbert-Suffrin, 2016⁷). Ce type d'activité, autogéré par les participants, repose sur un bénévolat ponctuel et alternant entre les membres du groupe. À chaque séance, un nouveau participant fait découvrir au reste du groupe la recette de son choix et accompagne ensuite sa réalisation. Ces ateliers ne pourraient fonctionner sans la participation et l'engagement de leurs usagers. Ces activités dites de « *loisir* » recouvrent une part d'échange culturel qui permet le partage de connaissances. Cette démarche favorise la valorisation et la reconnaissance des savoirs de chacun. Acteurs de leur activité, ils peuvent ainsi trouver une place et un statut social au sein du groupe.

Les CSX occupent également une posture de médiation culturelle. Ceci se traduit par l'accompagnement dans des lieux culturels et patrimoniaux, par la participation d'intervenants extérieurs animant des activités dans le but de transmettre une connaissance (musiques, arts plastiques, etc.) et la mise en valeur de

la richesse culturelle du territoire (production de troupes et spectacles vivants, exposition d'artistes locaux, diffusion de l'information culturelle de proximité etc.).

Enfin, il est à noter que les activités proposées dans les CSX sont, pour beaucoup, conduites par des bénévoles. À l'inverse du bénévolat ponctuel, il s'agit ici d'un seul bénévole régulier en charge de l'activité (e.g. informatique, couture, tricot...). Dans ce cas, le bénévolat est rarement pensé comme une activité de « *loisir* » alors qu'il peut pourtant en exercer les fonctions. Aux yeux de certains enquêtés, le bénévolat peut être associé à une activité de loisir au sens où sa pratique est associée à du plaisir. Ces bénévoles sont à la fois animés par la recherche d'un plaisir personnel, que leur offre la satisfaction de poursuivre une activité qu'ils aiment, mais aussi par la satisfaction qu'ils pensent procurer à ceux qui participent à leur activité.

On constate que la nature de l'engagement bénévole est souvent liée, ou proche, de l'activité professionnelle antérieure. Par exemple : les ateliers d'anglais sont souvent conduits par d'anciens enseignants... Autrement dit, le bénévolat est ici un moyen de poursuivre, de donner suite à l'activité professionnelle et de transférer ses compétences dans un groupe de pairs. Une fois encore, cette configuration permet de valoriser socialement l'individu en lui attribuant un statut pour lequel il est reconnu, en lui accordant une utilité sociale et, par là même, une place dans la société.

En présentant les diverses formes que peuvent prendre les activités culturelles et de loisirs dans les CSX, on peut constater qu'ils proposent de multiples réponses quant à certaines problématiques liées au vieillissement. Néanmoins, cette pratique n'est pas sans avoir ses limites. Bien que proposant une multitude de réponses, les CSX parviennent-ils pour autant à répondre à toutes les formes d'inégalité sociale du vieillissement ? <

5. données I-CARE

6. L'éducation populaire est un courant de pensée qui cherche principalement à promouvoir, en dehors des structures traditionnelles d'enseignement et des systèmes éducatifs institutionnels, une éducation visant l'amélioration du système social. C'est une éducation qui dit reconnaître à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer, à tous les âges de la vie. Elle ne se limite pas à la diffusion de la culture académique, elle reconnaît aussi la culture dite populaire (culture ouvrière, des paysans, de la banlieue, etc.)

7. Herbert-Suffrin Claire (2016), Apprendre par la réciprocité